

0781954A  
ACADEMIE DE VERSAILLES  
COLLEGE ALBERTO GIACOMETTI  
1 MAIL ALFRED DE MUSSET  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX  
Tel : 0130966100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 51

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/06/2021

Réuni le : 01/07/2021

Sous la présidence de : Isabelle Salome

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DIRE - CONVENTION (Développement Ignymontain De Rencontre et d'Entraide) ET LE COLLÈGE ALBERTO GIACOMETTI : La principale présente la convention entre la DIRE et le collège Alberto Giacometti, pour la prise en charge d'élèves dans le cadre de mesure de responsabilisation, prévues à l'article r.511.13 du code de l'éducation, et demande l'autorisation de la signer au nom de l'établissement. Le CA approuve la signature de la convention.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0